

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**Faculté de science politique et de droit**

**CONSEIL ACADÉMIQUE**

**PROCÈS-VERBAL de la quatre-vingt-neuvième assemblée ordinaire  
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,  
tenue le 23 novembre 2016, à 13 h 30, au local A-1715**

---

**Membres présents**

Bachand, Rémi  
Beaudry, Lucille  
Bernstein, Stéphanie  
Bonin, Hugo (doctorat en sc. pol)  
Broomhall, Bruce  
Chevrier, Marc  
Clavier, Carole  
Cyr, Hugo  
Dorais, Sébastien  
Dubé, Jean-François (M. Sc. pol.)  
Fontaine-Tardif, Alexandrine (LL. B.)  
Forget, Patrick  
Fortin-Pouliot, Samuel (BCPS)  
Grondin, Olivier (Cycles sup. sc. jur.)  
Gusse, Isabelle  
Jegen, Maya  
Leclerc, Chantal  
Mandé, Issiaka  
Prévost, Jean-Guy  
Simard, Carolle  
Simard, Julien (BRIDI)  
Therrien, Francis (BCPS)  
Treille, Paul (B. sc. pol.)

**Membres absents**

Breton-Le Goff, Gaëlle\*  
Charron, Claude-Yves\*  
Lessard, Jean-François\*  
Lorite, Alejandro\*

**Observateurs**

Brunet, Lysa  
Gagné, Geneviève  
Laplante-L., François  
Park, Stephen

**\*Absence motivée**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 89<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 88<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 19 octobre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Affaires en découlant
  - Portes ouvertes
  - Collation des grades
  - Rapport sur la décentralisation
  - Rencontre avec les associations étudiantes

4. Informations
  - Comité intersectoriel
  - Vidéo Bernard Derome
  - Société royale du Canada
  - Réunion de réconciliation nationale
  - Rencontre doyennes, doyens
  - Départ temporaire de madame Geneviève Gagné
  - Bourses de recrutement
  - Semaine des cycles supérieurs
5. Affaires académiques
  - 5.1 Évaluation de programmes
  - 5.2 Création du cours FPD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire
  - 5.3 Modification au programme de maîtrise en science politique
  - 5.4 Modification au programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique international
  - 5.5 Modification au programme de doctorat en droit
6. Recherche
  - 6.1 Informations
    - Libre accès à la bibliothèque
    - Subvention (professeure Anne Saris)
7. Nomination à la direction de l'Unité de programme du BRIDI
8. Nomination d'une représentante, d'un représentant au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique
9. Motions de félicitations
  - 9.1 Monsieur Alain G. Gagnon
  - 9.2 Madame Geneviève Gagné
10. Divers
11. Dépôt de document
12. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Carolle Simard préside la séance et madame Louise Dumont agit à titre de secrétaire-rédactrice.

#### **1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 89<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit**

Les ajouts suivants sont demandés :

Affaires en découlant : Rapport sur la décentralisation

Point 9 – Motions de félicitations. Les autres points sont décalés.

Sur proposition dûment faite par madame Maya Jegen, appuyée par monsieur Bruce Broomhall, le projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-neuvième assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## 2. Adoption du procès-verbal de la 88<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 19 octobre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Les corrections suivantes sont apportées :

Point 4.

Informations : Premier paragraphe, quatrième ligne : nous devrions lire : « **Il énonce** » au lieu de « Ils énoncent ».

Point 8.

À la dernière ligne de la résolution, il faut ajouter **Bernard Duhaime**

Sur proposition dûment faite par monsieur Francis Therrien, appuyée par monsieur Issiaka Mandé, le procès-verbal de la quatre-vingt-huitième assemblée ordinaire du 19 octobre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## 3. Affaires en découlant

- **Portes ouvertes**

Monsieur Sébastien Dorais précise que la journée **Portes ouvertes** du 5 novembre 2016 a connu un peu moins d'achalandage que par les années antérieures, et ce, pour l'ensemble des facultés. Des efforts sont déployés pour mousser l'événement par des moyens tels que réseaux sociaux, etc., précise-t-il. Il rappelle aux membres que les prochaines Portes ouvertes se tiendront le mardi 7 février 2017.

- **Collation des grades**

Monsieur Sébastien Dorais mentionne que tout s'est bien déroulé lors de la Collation des grades du 11 novembre dernier. Le doyen ajoute que c'est un moment intéressant et important pour les étudiantes et étudiants ainsi que pour leur famille. La présence des professeures et professeurs parmi les étudiantes et étudiants après la cérémonie a été fort appréciée, souligne-t-il.

- **Rapport sur la décentralisation**

Le doyen mentionne que le point suivant fait suite à la résolution transmise au recteur, le 19 octobre dernier. Il souligne qu'il a reçu un accusé de réception de la part du bureau du recteur, envoyé également à madame Michèle Nevert, et qu'il l'a aussi transmis aux deux directions de département et à la direction de l'IEIM. Il fait la lecture de cet accusé de réception aux membres de l'assemblée. Il ajoute que des demandes similaires ont été transmises par les deux départements et il qu'a reçu le même accusé de réception.

- **Rencontre avec les associations étudiantes**

Le doyen informe les membres qu'il a rencontré les exécutantes et exécutants des associations étudiantes il y a quelques semaines. Il souligne que l'un des thèmes qui a été abordé plus longuement est celui de la décentralisation. Il a été également invité par le Département de science politique à rencontrer les membres lors d'une

assemblée spéciale qui se tiendra le 30 novembre prochain afin de discuter sur ce sujet. La présidente d'assemblée ajoute que le SPUQ a organisé deux rencontres à propos du rapport sur la décentralisation et, à cet égard, beaucoup de directrices et directeurs de département ont envoyé des résolutions plus appuyées au recteur.

Un étudiant demande s'il ne serait pas pertinent de discuter du fond de la question du rapport sur la décentralisation aujourd'hui. Le doyen explique que le point n'est pas à l'ordre du jour et, qu'en plus, les discussions n'ont pas encore eu lieu dans les assemblées départementales sur ce sujet. Il précise que le Conseil d'administration prendra une décision quant au suivi de ce dossier le 31 janvier 2017. Le doyen propose aux membres de préparer des avis relatifs à la décentralisation et de les transmettre à la Faculté une semaine avant le Conseil académique du 25 janvier afin que la Faculté puisse les consulter et voir s'il est possible d'en faire un document combiné. Sinon la Faculté pourrait soumettre au recteur l'ensemble des avis qui auront été reçus au Conseil académique afin d'éviter qu'en l'absence de consensus nous soyons silencieux.

#### 4. Informations

- **Comité intersectoriel**

Le doyen informe les membres qu'un Comité intersectoriel pour lutter contre la violence sexuelle et la culture du viol a été créé. C'est une suite de la campagne institutionnel **sans oui c'est non**. Différents membres de la communauté ont participé à des rencontres afin de donner un second souffle à la campagne et à mieux l'opérationnaliser.

- **Vidéo Bernard Derome**

Le doyen remercie monsieur Bernard Derome d'avoir accepté de prêter sa voix dans la vidéo de la campagne **Sans oui c'est non**. La vidéo a été très largement diffusée dans différents médias (presse, radio, télévision, etc.)

- **Société royale du Canada**

Le doyen souligne qu'il était présent à Kingston lors de l'intronisation du professeur Alain G. Gagnon qui a été élu président de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada. Il souligne que l'Université ne propose pas suffisamment de candidatures pour les titres de membre de la Société royale. Il invite les membres à y réfléchir et à proposer des noms à la Société royale car l'Université y est sous représentée par rapport à d'autres. Le taux de dossiers envoyés par l'Université à la Société est très faible.

- **Réunion de réconciliation nationale**

Le doyen a participé le 21 novembre dernier à une réunion de réconciliation nationale à Montréal avec les Premières Nations. La rencontre d'une journée a permis de réfléchir à des façons de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur la vérité/réconciliation avec les Premières Nations. Certaines mesures ont été prises lors de cette rencontre et vont être prises au sein de la Faculté. Il y a déjà une bourse qui a été créée pour une étudiante, un étudiant des Premières Nations. Elle a été remise à un étudiant en droit. D'autres mesures seront développées dans les prochains mois pour faciliter une meilleure intégration et un meilleur soutien aux étudiantes et étudiants d'origine autochtone.

- **Rencontre doyennes, doyens**

Le doyen souligne que ce matin le vice-recteur à la Vie académique, les doyennes et les doyens ont rencontré la registraire relativement à des plaintes de plusieurs membres de la communauté quant à l'enjeu de vitesse pour décider de l'admission ou non des étudiantes et étudiants. À cet effet, des groupes de travail seront créés avec le registrariat pour trouver des mécanismes afin de faciliter une inscription plus rapide dans nos différents programmes.

- **Départ temporaire de madame Geneviève Gagné**

Le doyen informe les membres que la directrice administrative va quitter la Faculté pour une période de 18 mois. Celle-ci a accepté un poste temporaire sur la réallocation des ressources au sein de l'UQAM. Madame Caroline Miron, conseillère aux ressources humaines, la remplacera pendant cette absence.

- **Bourses de recrutement**

Madame Carole Clavier demande s'il serait possible que les bourses de recrutement soient attribuées plus tôt. Le doyen souligne que cela avait déjà été mentionné et qu'il avait transmis l'information aux personnes concernées.

- **Semaine des cycles supérieurs**

Monsieur Stephen Park souligne que du 28 novembre au 2 décembre se tiendra la semaine des cycles supérieurs à l'UQAM. Le service des bibliothèques propose des activités aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs (monitorat, gestion de la documentation, etc.). Pour compléter cette information, madame Carole Clavier souligne que mardi, 29 novembre 2016, de 17 h à 19 h, au A-1340, il va y avoir une activité pendant laquelle les étudiantes et étudiants de maîtrise et doctorat en science politique vont présenter leurs travaux de recherche sous le format de **Ma thèse en 80 secondes**. Elle invite les professeures, professeurs et étudiantes, étudiants à y participer.

## 5. Affaires académiques

### 5.1 Évaluation de programmes

Le doyen, en l'absence du vice-doyen aux études, invite monsieur Sébastien Dorais à donner les informations relatives aux évaluations de programme en cours. Monsieur Dorais mentionne que l'évaluation du BRIDI est présentement en cours, celle du programme de baccalauréat en science politique a été déposée au Comité de programme et à l'Assemblée départementale de science politique et l'évaluation du baccalauréat en droit est en discussion au niveau du Comité de programme.

Monsieur Dorais donne quelques chiffres relatifs aux inscriptions de l'automne 2016 pour la Faculté. Au premier cycle, il y a une augmentation de 4,8 % par rapport à l'automne 2015. Pour ce qui est des cycles supérieurs les inscriptions sont sensiblement pareilles.

## 5.2 Création du cours FPD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire

Madame Carole Clavier présente le projet de création du cours FPD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire. Madame Clavier explique que dans le cadre des propositions de modifications des programmes de maîtrise en droit et en science politique, on a le projet de modifier la concentration bidisciplinaire en politique internationale et droit international qui est commune à ces 2 programmes. Parmi les modifications introduites dans le programme, il a été proposé de supprimer le séminaire annuel et de le remplacer par un seul séminaire mais qui porterait sur le travail alliant les disciplines de la science politique et des sciences juridiques, de familiariser les étudiantes, étudiants avec les méthodes et théories de l'autre discipline et de commencer à réfléchir sur le travail de recherche dirigé.

La proposition de résolution ci-dessous est présentée.

### Résolution CFSPD-2016-2017-661

ATTENDU la fiche de présentation du cours FPD8000 – *Théorie et méthode bidisciplinaire*;

ATTENDU les objectifs visant à « initier les étudiantes, les étudiants de la concentration politique internationale et droit international de la maîtrise en science politique et de la maîtrise en droit aux enjeux théoriques et méthodologiques du travail bidisciplinaire »;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Carole Clavier, appuyé par monsieur Rémi Bachand, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la création du cours FPD8000 - Théorie et méthode bidisciplinaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5.3 Modification au programme de maîtrise en science politique

Madame Carole Clavier présente la proposition de modifications au programme de maîtrise en science politique. Elle fait un bref retour en arrière afin d'expliquer l'historique des modifications et de présenter ces principales caractéristiques. C'est une proposition de modifications qui a commencé lors du processus d'évaluation décennale en 2008 et qui a été interrompu pour être repris en 2012. Le rapport d'autoévaluation a été livré à l'hiver 2014 et les expertes externes ont produit leur rapport en février 2015. Le rapport synthèse, qui a été déposé en mai 2015, synthétisait les principales recommandations issues de ce processus d'évaluation. Au Comité de programme, on s'est appuyé sur les conclusions de ce rapport et il y avait un consensus autour des quatre enjeux suivants : décloisonner les concentrations; renforcer les compétences méthodologiques des étudiantes et des étudiants; remédier au problème d'abandon et limiter la durée moyenne des études; et réformer la concentration bidisciplinaire.

À la suite de ces explications, une discussion et une période de questions s'ensuivent.

Lors de la présentation de la résolution, le vote est demandé et un membre de l'assemblée demande à ce qu'une lettre de dissidence, qu'il enverra par courriel, soit jointe à la résolution.

### **Résolution CFSPD-2016-2017-662**

ATTENDU le projet de modification du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU les résolutions *2 COP 2015-16 à 6 COP 2015-16* et *11 COP 2015-16 à 13 COP 2015-16* adoptées par le Comité de programme de maîtrise en science politique le 10 mars 2016 (2 à 6) et le 15 avril 2016 (11 à 13) et la résolution *1 COP 2015-16 adoptée le 13 septembre 2016*, appuyant la modification du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution DSP-2016-2017-7 adoptée par l'Assemblée départementale de science politique, le 31 août 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution CDE-2016-2017-3 adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit le 17 novembre 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution CDE-2016-2017-6 adoptée par le Comité des études le 17 novembre 2016 relative à la création du cours FPD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire;

ATTENDU la résolution CFSPD-2016-2017-661 du Conseil académique adoptée le 23 novembre 2016 par le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit portant sur la création du cours FPD8000 - Théorie et méthode bidisciplinaire;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Carole Clavier, appuyé par monsieur Marc Chevrier, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la modification du programme de maîtrise en science politique incluant le principe des cours obligatoires de théorie et de méthode; TRANSMETTE à la Commission des études le projet de modification du programme de maîtrise en science politique;

RECOMMANDE sa mise en vigueur à compter du trimestre d'automne 2017.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**POUR : 10  
CONTRE : 7  
ABSTENTION : 3**

#### **5.4 Modification au programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale**

Monsieur Rémi Bachand explique que la maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale a deux portes d'entrées, une en science politique et une en droit. À la suite d'une demande de science politique qui nous semblait justifiée, une modification de cette concentration sera effectuée. Cette modification permettra de donner des maîtrises qui sont équivalentes. Donc, il a été convenu de créer un sous-comité qui est composé de deux professeurs en science politique et deux professeurs en sciences juridiques. À la suite de quelques rencontres, les membres du sous-comité se sont entendus sur le projet. Une discussion s'ensuit et quelques questions sont adressées à Monsieur Bachand.

La résolution suivante est présentée et adoptée.

##### **Résolution CFSPD-2016-2017-663**

ATTENDU le projet de modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

ATTENDU la résolution 2016.7 adoptée par le Comité de programme de maîtrise en droit, le 27 septembre 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

ATTENDU la résolution 16-DSJ-2688 adoptée par l'Assemblée départementale de sciences juridiques, le 10 novembre 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

ATTENDU la résolution CDE-2016-2017-5 adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit le 17 novembre 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

ATTENDU la résolution CDE-2016-2017-6 adoptée par le Comité des études le 17 novembre 2016 relative à la création du cours FPD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire;

ATTENDU la résolution CFSPD-2016-2017-661 du Conseil académique adoptée le 23 novembre 2016 par le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit portant sur la création du cours PFD8000 – Théorie et méthode bidisciplinaire;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Bachand, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

APPROUVE la modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale telle qu'adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit par la résolution CDE-2016-2017-5, le 17 novembre 2016;

TRANSMETTE à la Commission des études le projet de modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

RECOMMANDE sa mise en vigueur à compter du trimestre d'automne 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.5 Modification au programme de doctorat en droit**

Monsieur Rémi Bachand explique que depuis la création du programme de doctorat en droit en 2007, il n'y a eu que cinq diplômées, diplômés. Il souligne que monsieur Hugo Cyr avait entamé une réflexion sur une modification à apporter au programme au moment où il était à la direction de ce programme. Trois problèmes urgents ont été identifiés. Le premier problème est le temps de réalisation du doctorat qui est beaucoup trop long, le deuxième est dans le tiré à part (descriptif de cours n'est plus concordant avec ce qui se donne en classe, activités pas offertes ou peu utilisées) et le troisième problème est le séminaire méthodologique qui a le même descriptif, le même sigle et le même titre qu'un cours donné à la maîtrise. Pour ces trois problèmes, nous avons identifié trois solutions. Premièrement, nous allons intervertir l'ordre des deux activités suivant les séminaires. Pour ce faire, nous allons demander aux étudiantes, étudiants de faire la proposition de projet de thèse avant l'examen doctoral; deuxièmement, nous allons mettre en conformité nos pratiques avec le tiré à part en modifiant les descriptifs de cours et en éliminant les activités; et troisièmement nous avons réécrit le sigle et le titre dans le tiré à part.

La résolution suivante est par la suite adoptée.

#### **Résolution CFSPD-2016-2017-664**

ATTENDU le projet de modification du programme de doctorat en droit;

ATTENDU la résolution 2016.7 adoptée par le Comité de programme de maîtrise en droit, le 27 septembre 2016, appuyant la modification du programme de maîtrise en droit, concentration droit international et politique internationale;

ATTENDU la résolution 16-DSJ-2687 adoptée par l'Assemblée départementale de sciences juridiques, le 10 novembre 2016, appuyant la modification du programme de doctorat en droit;

ATTENDU la résolution CDE-2016-2017-4 adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit le 17 novembre 2016, appuyant la modification du programme de doctorat en droit;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Bachand, appuyé par monsieur Marc Chevrier, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet de résolution CDE-2016-2017-3 adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit le 17 novembre 2016, appuyant la modification du programme de doctorat en droit;

ACHEMINE cette résolution au vice-rectorat à la Vie académique.

RECOMMANDE sa mise en vigueur à compter du trimestre d'automne 2017

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. Recherche**

### **6.1 Informations**

- **Libre accès (bibliothèque)**

La vice-doyenne à la recherche a rencontré les bibliothécaires pour parler de libre accès. Les organismes subventionnaires demandent depuis 2015 que les publications qui découlent des recherches de subvention soient mises en libre accès. Elle précise que la bibliothèque est prête à soutenir les chercheuses, chercheurs et souligne que l'information circulera dans les assemblées départementales.

- **Subvention (professeure Anne Saris)**

La vice-doyenne à la recherche annonce aux membres que madame Anne Saris, professeure en sciences juridiques, a obtenu une subvention de plus de 190 000 \$ dans le cadre du programme franco-québécois en sciences humaines et sociales pour son projet **L'accès aux droits pour les personnes en situation de vulnérabilité cognitive en lien avec le vieillissement**. Elle souligne que plusieurs collègues en droit sont impliqués dans ce projet.

## **7. Nomination à la direction de l'Unité de programme du BRIDI**

Le président d'assemblée fait la lecture du projet de résolution relatif à la nomination à la de monsieur Issiaka Mandé. La présidente invite Monsieur Mandé à prendre la parole. Monsieur Mandé explique qu'il a été membre du Comité de programme du BRIDI depuis 2012. Il souligne qu'il a une formation multidisciplinaire, de là son intérêt pour le programme du BRIDI

### **Résolution CFSPD-2016-2017-665**

ATTENDU la candidature de monsieur Issiaka Mandé au poste de direction de l'Unité de programme du BRIDI;

ATTENDU la résolution 2016-E-9196 du Comité exécutif de l'Université du Québec à Montréal nommant monsieur Issiaka Mandé, à titre de directeur par intérim de l'Unité de programme du BRIDI pour un mandat se terminant le 31 décembre 2016;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 9 novembre 2016, sous la présidence de monsieur Alejandro Lorite Escorihuela, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU l'élection à l'unanimité de monsieur Issiaka Mandé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bruce Broomhall, appuyé par madame Isabelle Gusse, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Issiaka Mandé, à titre de directeur de l'Unité de programme du BRIDI pour un mandat débutant le 6 décembre 2016 et se terminant le 31 mai 2020.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**  
**POUR : 20**  
**CONTRE : 1**  
**ABSTENTION : 1**

**8. Nomination d'une représentante, d'un représentant au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique**

Le doyen explique que la nomination d'une représentante, d'un représentant au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique n'est qu'une formalité. Normalement c'est la vice-doyenne, le vice-doyen aux études qui remplit ce poste. Pendant la période de transition, monsieur Jean-Guy Prévost a occupé ce poste et il est temps de formaliser le passage de monsieur Alejandro Lorite à ce titre

**Résolution CFSPD-2016-2017-666**

ATTENDU la résolution 2010-CE-11625 adoptée par la Commission des études le 9 novembre 2010 concernant la création et la composition d'un Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU le départ de monsieur Jean-Guy Prévost à titre de représentant au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la demande du vice-rectorat à la Vie académique de nommer un représentant de la Faculté de science politique et de de droit au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la candidature de monsieur Alejandro Lorite Escorihuela à titre de représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Jean-Guy Prévost, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE la nomination de monsieur Alejandro Lorite Escorihuela à titre de représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de

révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique pour un mandat débutant rétroactivement le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et se terminant le 31 mai 2018;

INVITE le vice-recteur à la Vie académique à donner suite à une telle recommandation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Motions de félicitations**

### **9.1 Monsieur Alain G. Gagnon**

Le vote est demandé pour des raisons de principe de la part de quelques membres de l'assemblée.

#### **Résolution CFSPD-2016-2017-667**

ATTENDU l'élection présidentielle 2016 de la Société royale du Canada;

ATTENDU l'élection de monsieur Alain G. Gagnon à la présidence de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada;

ATTENDU l'excellente qualité du travail académique de monsieur Alain G. Gagnon et son leadership intellectuel exceptionnel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par madame Lucille Beaudry, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit;

FÉLICITE monsieur Alain G. Gagnon, professeur au Département de science politique, pour son élection à titre de président de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada.

OFFRE à monsieur Alain G. Gagnon ses meilleurs vœux de succès dans l'accomplissement de ses fonctions de président de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POUR : 13**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 9**

### **9.2 Madame Geneviève Gagné**

#### **Résolution CFSPD-2016-2017-668**

ATTENDU l'affectation de madame Geneviève à titre de directrice de projets au vice-rectorat à la Vie académique pour une période de 18 mois

ATTENDU l'absence de madame Geneviève Gagné de son poste de directrice administrative de la Faculté de science politique et de droit durant cette période;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Sébastien Dorais, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT à madame Geneviève Gagné leurs sincères félicitations pour cette affectation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. Divers**

**11. Dépôt de document**

**12. Levée de séance**

La séance est levée à 15 heures 45.

\_\_\_\_\_  
Le doyen

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 25 janvier 2017.